

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA LIMOGES ND HTE VIENNE
Céline BENOS
05.55.48.44.30
celine.benos@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

La formation est accessible aux candidats : - entre 16 et 29^e ans (* pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé) - signataires d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise équestre d'une durée permettant la complétude de la formation - satisfaisant aux exigences préalables à l'entrée en formation : - Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST) - Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » de moins d'un an - satisfaire au test « Maîtrise en extérieur et en terrain varié » et au test technique dont les spécificités sont présentées dans le référentiel du diplôme disponible à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033421361/> Des dispenses et équivalences sont possibles. Elles sont indiquées en annexe du référentiel de diplôme.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Devenir animateur en centre équestre pour organiser et encadrer des activités équestres, de l'initiation au premier niveau de la compétition, avec l'option suivante : approfondissement technique (option B) ce qui nécessite la maîtrise des capacités visées par le diplôme : - encadrer et conduire des actions d'animation et d'enseignement des activités équestres pour tout public de tout niveau et dans tout établissement - participer au fonctionnement de la structure équestre : accueil, communication, organisation et gestion des activités, promotion - participer à l'entretien et à la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations - assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique. - concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'une des trois options proposées - conduire des séances et des cycles attestant un premier niveau de spécialisation dans le champ de l'une des trois options proposées Conditions d'exercice du métier : Le titulaire du diplôme exerce son activité seul ou en équipe, en tant que salarié, travailleur indépendant ou dirigeant au sein d'entreprises, d'associations ou de services publics.

Contenu et modalités d'organisation

Le BP JEPS est organisé en 4 Unités Capitalisables (UC) : UC1- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure UC2- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure UC3 - Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres UC4 - Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option choisie (B) Les UC1 et UC2 sont évaluées au travers d'un projet d'animation réalisé au sein de la structure d'apprentissage (support + soutenance orale). L'évaluation de l'UC3 s'appuie sur la production d'un dossier pédagogique (soutenu à l'oral) présentant la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de plusieurs progressions pédagogiques avec des publics de caractéristiques différentes. La certification de l'UC4 valide des compétences techniques et pédagogiques renforcées dans l'option choisie (B). Le diplôme est délivré dès la validation des 4 Unités Capitalisables.

Commentaires sur la durée hedmomadaire - Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement - Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ») - Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un diplôme de niveau 3 (DE JEPS)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00263167	du 01/09/2022 au 31/08/2024	Verneuil-sur-Vienne (87)	CDFAA DE LA HAUTE-VIENNE - SITE LES VASEIX	Non éligible		Contrat app

00337105du 01/09/2023 au
31/08/2025Verneuil-sur-
Vienne (87)**EPELFPALIMOGES
ND HTE VIENNE**Non
éligible**00425568**du 01/09/2024 au
31/08/2026Verneuil-sur-
Vienne (87)**CDFAA DE LA
HAUTE-VIENNE -
SITE LES VASEIX**Non
éligible**00536525**du 01/09/2025 au
31/08/2027Verneuil-sur-
Vienne (87)**CDFAA DE LA
HAUTE-VIENNE -
SITE LES VASEIX**Non
éligible**00655630**du 01/09/2026 au
31/08/2028Verneuil-sur-
Vienne (87)**CDFAA DE LA
HAUTE-VIENNE -
SITE LES VASEIX**Non
éligible